



Possibili séparer les droits sociaux tout en vivant maritalement?

Par **aubernias**, le **19/01/2013** à **23:47**

bonjour,

je vis maritalement avec mon ami depuis 2010. Celui-ci est totalement incompatible avec la vie de "citoyen". Il ne fait aucune déclaration d'impôts ne gagne de toutes façons quasiment rien et ne serait pas imposable, il n'a pas de sécurité sociale et ne se fait pas rembourser les consultations etc.... c'est un vrai problème car je dois depuis septembre rembourser un trop perçu de RSA qu'il aurait perçu avant même notre rencontre ou en tous cas avant que nous vivions ensemble. La totalité de mes prestations de la caf sont donc mensuellement retenues pour rembourser une dette de plus de 5000€. Nous avons un enfant mais je suis la seule à prendre en charge le loyer (suis la seule sur le bail) et tous les autres frais de type assurance, secu etc. J'ai l'impression qu'il n'est pas possible de vivre "administrativement " et financièrement séparément tout en vivant familialement ensemble...Mais dans mon cas cette situation est profondément injuste car tout en étant totalement honnête envers les services sociaux et les impôts, je dois rembourser la dette exorbitante de mon ami. Il m'est absolument impossible de le pousser à m'aider à résoudre le problème (je m'use à essayer), est-ce que quelqu'un entrevoit une solution? merci d'avance